

## Immigration clandestine à Mayotte: satisfaction et prudence des associations

Origine : France

19/07/2012 18h53 GMT - MAYOTTE-IMMIGRATION-OUTREMER-COMORES - Monde (FRS) - AFP

MAMOUDZOU, 19 juil 2012 (AFP) - Les associations et ONG de Mayotte ont accueilli jeudi avec satisfaction mais également prudence la proposition de remplacer le "visa Balladur" dont l'objectif était de restreindre la libre circulation entre les Comores et le département français.

Mercredi, une mission sénatoriale a proposé de revoir le "visa Balladur", instauré en 1995 et de le remplacer par "un autre dispositif plus réaliste".

L'un des auteurs du rapport, Christian Cointat (UMP) a fait valoir que "ce visa ne protég(eait) rien du tout". Il faut le remplacer par un visa délivré aux détenteurs d'un passeport comorien "pour ouvrir un espace de circulation à l'intérieur de (l'archipel des) Comores", y compris Mayotte, a-t-il expliqué.

Le "visa Balladur", compliqué à obtenir, a poussé des milliers de Comoriens à contourner la loi et à devenir clandestin à Mayotte.

Chaque année plusieurs centaines de personnes périssent en mer entre Anjouan et Mayotte.

Marie Ballestero, présidente du comité inter-mouvement auprès des évacués, a souligné que si "l'association Cimade était contente de cette proposition, il s'agissait seulement d'une proposition". "Nous attendons que les choses soient mises en place. Les effets d'annonces certes, on en tient compte mais après, on veut que les actes soient là, qu'ils soient posés et que cela change réellement à Mayotte", a-t-elle ajouté.

Nassuir Ahmed Abdallah, président de l'organisation pour la défense des droits des Anjouanais, a fait valoir que "si cette loi passe, ce sera une bonne chose pour nous. Les Mahorais vont où ils veulent, nous aussi souhaitons bénéficier de cette libre circulation".

Dans un communiqué, Abdourahamane Soilihi, sénateur UMP de Mayotte, a "insisté sur le nécessaire renforcement de la coopération entre les Comores et Mayotte afin d'éviter que des drames humains persistent dans les eaux territoriales des Comores et à l'entrée du département de Mayotte".

Il a demandé que "la proposition de créer un visa délivré aux détenteurs d'un passeport comorien soit étudiée avec la plus grande vigilance, car l'abrogation de tout visa serait une faute politique majeure à l'encontre des Mahorais".

Ali Mohamed Ben Ali, secrétaire général de MDM (mouvement départemental mahorais) a averti: "les gens qui remettent en cause ça, il faut qu'ils comprennent que ce n'est pas comme en métropole, on a une immigration clandestine très, très forte, d'ailleurs, les dernières statistiques montrent que plus de 30% de la population est clandestine ou étrangère, on ne peut pas recevoir toute la région, Mayotte n'est pas extensible".

Mayotte a reconduit pas moins de 26.000 clandestins en 2010 et 21.000 en 2011. Selon le rapport du Sénat, "40% des personnes reconduites recommencent".

En outre la politique migratoire est qualifiée de "coûteuse et honteuse" par la Cimade, qui évalue son coût entre 50 et 70 millions d'euros par an.

cor/sm/ei